Finances Québec

LE PLAN ÉCONOMIQUE EN BREF

MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2015

UNE SITUATION FINANCIÈRE PLUS SOLIDE

Le Plan économique du Québec – Mise à jour de novembre 2015 présente les résultats des *Comptes publics 2014-2015* et confirme les objectifs budgétaires du gouvernement pour 2015-2016 et les années suivantes.

- **UN DÉFICIT MOINDRE EN 2014-2015**
  Pour 2014-2015, le déficit budgétaire s'établit à 1,1 milliard de dollars, au lieu de 2,3 milliards de dollars, en raison principalement de dépenses moins élevées que prévu.
- **L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2015-2016**
  Le gouvernement prévoit toujours le retour à l'équilibre budgétaire à compter de 2015-2016 et son maintien les années suivantes.

LE GOUVERNEMENT RESPECTE SES ENGAGEMENTS

En 2014-2015, le déficit a été limité à 1,1 milliard de dollars et la croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette a été ramenée de 4,7 % en 2013-2014 à 1,4 % en 2014-2015.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, les dépenses consolidées croîtront à un taux légèrement inférieur à celui des revenus consolidés.

- En 2015-2016 et 2016-2017, la croissance des dépenses excluant le service de la dette s'établira respectivement à 3,0 % et à 2,0 %. La croissance des revenus s'établira à 4,1 % et à 3,2 % respectivement pour ces deux années.
- Le gouvernement annonce un investissement annuel additionnel de 80 millions de dollars en éducation.

SOLDE BUDGÉTAIRE[1] DE 2009-2010 À 2016-2017
(en millions de dollars)

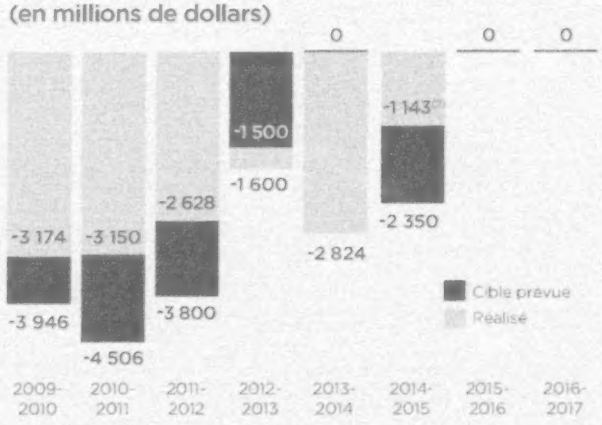

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
(2) Solde budgétaire excluant les modifications comptables. Après la prise en compte des modifications comptables s'élevant à 418 M$, le solde budgétaire est déficitaire de 725 M$.

LA POURSUITE DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT

Le Plan économique du Québec prévoit le rétablissement de finances publiques saines et équilibrées ainsi que l'établissement d'un environnement favorable à la croissance de l'économie et à la création d'emplois. Plus particulièrement, les orientations budgétaires du gouvernement prévoient :

- le retour à l'équilibre budgétaire dès 2015-2016;
- l'établissement de la croissance des dépenses en fonction de la capacité de payer des contribuables;
- le financement adéquat des services publics;
- le maintien des investissements publics en immobilisations à des niveaux élevés;
- la poursuite de la réduction de la dette;
- la réduction du fardeau fiscal.

En 2016-2017, la poursuite du contrôle des dépenses permettra de réinvestir selon nos priorités, de réduire le fardeau fiscal des Québécois et de poursuivre les efforts pour réduire le poids de la dette. La contribution santé sera graduellement éliminée à compter du 1er janvier 2017.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SE POURSUIT

- Après une hausse de 1,5 % en 2014, la mise à jour de novembre 2015 table sur une progression du PIB réel de 1,5 % en 2015 et de 1,7 % en 2016.
- L'économie est soutenue par la création d'emplois. De mai 2014 à octobre 2015, il s'est créé 58 500 emplois, essentiellement des salariés du secteur privé (45 % de la création d'emplois au Canada).

En 2015, l'activité économique sera soutenue principalement par la consommation des ménages et par la bonne tenue des exportations.

- Les dépenses de consommation demeureront robustes, soutenues par la création d'emplois.
- En 2015, le volume des exportations totales dépassera le sommet atteint avant la récession de 2008-2009.

AU QUÉBEC, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SE POURSUIT EN 2015 AU MÊME RYTHME QU'EN 2014, ALORS QU'UN RALENTISSEMENT EST OBSERVÉ DANS LA PLUPART DES PROVINCES CANADIENNES ET À L'ÉCHELLE MONDIALE.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC
(PIB réel, variation en pourcentage)

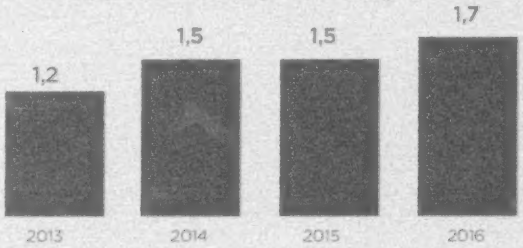

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES AU QUÉBEC
(variation en pourcentage, en termes réels)

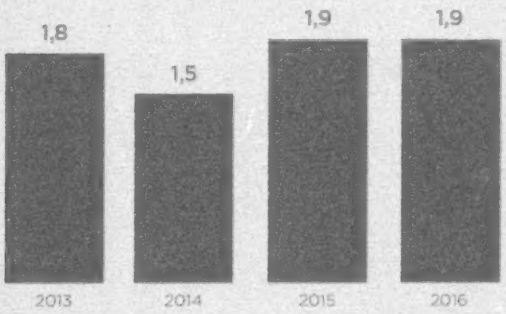

EXPORTATIONS TOTALES DU QUÉBEC
(en milliards de dollars, en termes réels)

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC : UNE RÉPONSE À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE LA CROISSANCE

Le Plan économique du Québec prévoit des initiatives ambitieuses pour faire face aux défis de la croissance économique en agissant sur ses principaux déterminants, soit la progression de l'emploi et l'amélioration de la productivité :

- favoriser la performance du marché du travail grâce à une plus grande participation de la main-d'œuvre au marché de l'emploi et à une meilleure adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail;
- stimuler l'investissement privé en réduisant le fardeau fiscal des sociétés, en favorisant le développement de secteurs stratégiques de l'économie et en développant les atouts du Québec, notamment par la mise en œuvre de la Stratégie maritime du Québec et par le Plan Nord;
- assurer le développement économique et social de l'ensemble des collectivités;
- renforcer l'identité québécoise en soutenant le développement du secteur culturel.

L'ENSEMBLE DES MESURES DU PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC REPRÉSENTE UN SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PRÈS DE 22 MILLIARDS DE DOLLARS.

Encourager l'incitation au travail par l'allègement du fardeau fiscal des particuliers.

- **Dès 2016 : instauration d'un bouclier fiscal.**
- **Dès 2016 : bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience.**
- **Dès 2017 : abolition graduelle de la contribution santé.**